

**DEPARTEMENT  
DU NORD**



**COMMUNE DE WALLERS ARENBERG**

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL***

CONSEILLERS ELUS :  
29

L'An Deux Mille Vingt-trois, le seize du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de WALLERS ARENBERG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville, conformément à la loi.

CONSEILLERS EN EXERCICE  
29

**Étaient présents (26)** : Salvatore CASTIGLIONE, Maire, Cécile DEHOUC, Tonino RUNCO, Magalie DUTRIEUX, Jean Pierre SELVEZ, Suzel JAWORSKI, Vincenza CASTIGLIONE, Géry CATTIAU, Christophe DEHOUC Adjoint, Marc STIEVENARD, Chantal SAEGERMAN, Jean-Pierre ABRAHAM, Yoann HOCHEDÉZ Conseillers Municipaux Délégués, Bernard CARON, Marie-Pierre VARLEZ, Hermeline BOUTELIER, Aurore DUSSART, Catherine DEMEURISSE, Armel BISIAUX, Émile LAURANT, Laurent STAQUET, Laurence SZYMONIAK, Dominique NICODEME, Fabienne BENOIT, Serge HARDY, Cathy TYLEK Conseillers Municipaux.

CONSEILLERS PRESENTS :  
26

**Étaient Excusés (2)** : Mathieu DECARPENTRY (procuration à Salvatore CASTIGLIONE), Bénédicte COTTEL (procuration à Hermeline BOUTELIER).

**Était Absent (1)** : Marc BAUDRY.

Président de la séance : Salvatore CASTIGLIONE - Secrétaire de la séance : Marc STIEVENARD.

Date d'envoi de la convocation : 09/02/2023.

**Objet : Renouvellement de l'adhésion au Comité Départemental Olympique et Sportif**

**Rapporteur : Yoann HOCHEDÉZ, Conseiller délégué aux sports**

En 2022 la ville a adhéré au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Cette adhésion a permis de bénéficier des avantages et des services proposés par le CDOS dans le cadre de la vie associative, éducative et sportive en matière :

- ✓ **D'ingénierie** : Soutien à l'organisation des événements (journée Olympique, semaine Olympique et paralympique), accompagnement sur les projets sportifs...
- ✓ **Information et accompagnement** : appels à projets (FDVA, ANS,...)
- ✓ **Mises à disposition gratuites** (installation avec un technicien du CDOS) : Escape game « Vol au musée olympique », jeux de l'oie « sports santé », « sports et valeurs de l'olympisme » ; des expositions didactiques avec supports pédagogiques « Jeux antiques/jeux modernes, support de communication
- ✓ **Mises en relation** : Olympiens (participants aux jeux) pour témoigner de leur expérience – Sportifs de hauts-niveaux, ambassadeurs des classes Millat-Coubertin lycéennes et lycéens volontaires formés pour connaître et faire connaître les valeurs de l'olympisme et l'institution olympique.

Afin de pouvoir bénéficier à nouveau des avantages et des services mentionnés ci-dessus, il est proposé de renouveler l'adhésion pour un montant annuel défini selon le seuil suivant :

Commune de 5001 à 10000 habitants : 750€

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des voix :**

- **APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au Comité Départemental Olympique et Sportif au tarif de 750,00€ ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion ;**
- **CHARGE Monsieur le Maire de veiller à l'exécution juridique et comptable de la présente délibération.**

Envoyé en préfecture le 20/02/2023  
Reçu en préfecture le 20/02/2023  
Publié le  
ID : 059-215906322-20230216-A16022023\_07-DE

**Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme et certification du  
caractère exécutoire de la présente délibération.**

**A Wallers Arenberg, le 16 février 2023**

**Le Maire,  
Salvatore CASTIGLIONE**

